

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Strasbourg - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Parcours intégré de formation juridique franco-allemande en coopération avec l'Université de la Sarre

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université de Strasbourg - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Parcours intégré de formation juridique franco-allemande en coopération avec l'Université de la Sarre	Jury par défaut	Tous les candidats	20	199	44	50	7

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

Attendus Locaux (en vertu de l'accord de coopération internationale pour la mise en œuvre d'une Formation en partenariat international en Droit liant les deux universités).

1) Accepter de séjourner au minimum deux ans en Allemagne afin de suivre les cours de l'Université partenaire.

L'organisation du programme intégré suppose que les étudiants sélectionnés effectuent les deux premières années du parcours à l'Université de la Sarre, au sein du Centre juridique franco-allemand. En cas de validation des matières prévues au programme des études, la dernière année de Licence s'effectuera à l'Université de Strasbourg. Pour cette raison, il est recommandé aux candidats au programme intégré en droit d'avoir eu une expérience de vie dans un pays germanophone

(échange scolaire, séjour en famille d'accueil, stage linguistique, stage en entreprise, travail saisonnier, activité socioculturelle bénévole, engagement associatif, etc.).

2) Disposer au minimum du niveau B2 du « Portofolio Européen des Langues » en langue allemande et en langue française. Le niveau C1 est recommandé. Lorsque la candidature nécessite des précisions supplémentaires quant à la maîtrise de la langue allemande, le candidat pourra être convoqué à un entretien d'une durée de 10 minutes maximum afin d'évaluer celle-ci.

3) Disposer de solides connaissances concernant à la fois la culture germanique et la culture française.

Cet attendu marque l'importance, pour les candidats au programme intégré franco-allemand, d'avoir au cours de leur études, acquis de solides connaissances et de manifester leur curiosité pour les questions historiques, sociales et politiques concernant la France et l'Allemagne

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Vous trouverez la présentation de la formation et les informations relatives à son contenu à l'adresse suivante :

<https://droit.unistra.fr/international/doubles-diplomes/>

Vous trouverez des informations complémentaires, les statistiques de réussite et des conseils supplémentaires pour mettre toutes les chances de votre côté dans la fiche-conseil disponible à l'adresse suivante : <https://www.unistra.fr/index.php?id=31487>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux de la formation a procédé à un examen des dossiers afin d'effectuer son classement. Elle a utilisé l'outil d'aide à la décision de PARCOURSUP afin d'effectuer une première analyse et un pré-classement des candidatures. L'analyse des différentes pièces du dossier selon les critères rappelés dans le présent rapport a permis d'établir le classement définitif. Pour les dossiers ne possédant pas les éléments permettant de mettre en œuvre les critères (ex. candidats non-bacheliers sans notes, etc.) ou afin de départager les dossiers, l'ensemble des pièces du dossier a pu être utilisé lors de l'établissement du classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

À ce stade, la commission n'a pas d'autres recommandations à énoncer que celles figurant sur les attendus nationaux et locaux et sur les critères généraux d'examen des vœux figurant sur la plateforme PARCOURSUP.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Critères généraux		Les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat seront prises en compte.	Essentiel
	Critères spécifiques		Les notes examinées lorsqu'elles font partie des enseignements suivis sont notamment les notes de- Histoire-géographie, géopolitiques et sciences politiques, - Humanités, littérature et philosophie,- Mathématiques, - Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER).	Très important
	Niveau en langue allemande		Bulletins scolaires.Lorsque la candidature nécessite des précisions supplémentaires quant à la maîtrise de la langue allemande, le candidat pourra être convoqué à un entretien d'une durée de 10 minutes maximum afin d'évaluer celle-ci	Très important
	Niveau en langue française (pour les étudiants étrangers)		Bulletins scolaires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini			

	pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet		Appréciation globale du dossier	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Michel Deneken,
Président de l'établissement Université de Strasbourg